



Conseil local FCPE du lycée Saint-Exupéry de Blagnac

Si vous souhaitez :

- être informés : réunions d'information, orientations, communications par messagerie
- participer à des moments de partage et d'échanges entre parents d'élèves,
- jouer un rôle dans l'association : bureau, conseils d'administrations, commissions, conseils de classe..,

Venez rejoindre notre association



En téléchargeant le bulletin d'adhésion 2017/2018
<http://fcpestexuperyblagnac.blogspot.fr/p/adhesion.html>

Mettez-le sous enveloppe à l'ordre du conseil local FCPE du lycée Saint Exupery
avec le règlement par chèque

Vous pouvez :

- le déposer à l'accueil du lycée au moment des inscriptions
- l'envoyer par courrier au lycée : 1 place Alain Savary 31700 BLAGNAC

Pour nous contacter

- ▶ Adresse mail: fcpe.lycee.saint.exupery@gmail.com

Pour suivre l'actualité de notre association

- ▶ Un blog: <http://fcpestexuperyblagnac.blogspot.fr/>



La FCPE au LYCEE de BLAGNAC

pour permettre à nos enfants de s'épanouir et de réussir au lycée.

- Le Conseil Local FCPE du lycée Saint Exupéry représente les parents d'élèves au sein de plusieurs instances :
 - **au conseil d'Administration de l'établissement** (4 postes sur les 5 dédiés aux parents) ainsi que dans les différentes commissions qui lui sont rattachées, pour participer à la gestion de l'établissement :
 - vote du budget, de la DGH, des voyages scolaires, des investissements en matériels pédagogiques,
 - participation aux conseils de discipline, aux réunions de la vie lycéennes et de la commission restauration, etc.
 - **dans les conseils de classe** pour faire remonter les remarques des parents sur les enseignements dispensés (les parents FCPE sont présents dans 90% des conseils de classes)
 - **dans les commissions d'Appel de l'académie** en matière d'orientation
 - **au conseil d'administration de la FCPE 31** pour faire le lien avec les autres lycées de l'académie, pour assurer des formations de parents, pour décider d'actions communes.

- Le Conseil local FCPE du lycée c'est aussi des interventions au cours de l'année scolaire auprès:
 - de la **direction du lycée** pour des problèmes ponctuels de vie scolaire : temps de passage à la cantine, utilisation des chambres pour les pensionnaires mais également pour débattre de projets importants comme l'élargissement de la plage horaire des cours ou de l'envoi des bulletins scolaires par internet.
 - du **Recteur** pour les remplacements d'enseignants, et les heures de cours non effectuées: demande d'heures supplémentaires.
 - du **Conseil Général** et de **Tisséo** pour adapter les lignes de transport avec les horaires des cours

- Le Conseil local FCPE du lycée c'est aussi :
 - Un investissement dans la mise en place de projets constructifs pour les élèves tels que le **FORUM des Métiers** organisé avec succès, au lycée depuis plusieurs années
 - Une information régulière des parents **sur l'actualité éducative** : réforme du lycée, réforme de la formation des enseignants.
 - L'organisation jusqu'à cette année d'une Bourse Des Livres. **La FCPE a toujours revendiqué la gratuité des livres scolaires. Cette année les livres seront gratuits et pris en charge par la région → cf page 3**

- Le fonctionnement de notre conseil local ce sont des réunions mensuelles qui permettent:
 - de prendre connaissance des problèmes que nos enfants rencontrent et de porter des propositions pour les résoudre.
 - de préparer les élections des parents d'élèves pour le CA de l'établissement
 - de préparer les questions qui seront posées lors des conseils d'administration



La FCPE MOBILISÉE : un combat gagné !



Septembre 2017,
dans tous les lycées d'Occitanie
avec la carte jeune



GRATUITÉ des manuels scolaires
pour tous les lycéens

GRATUITÉ du premier équipement
pour les lycées professionnels

Aide à la **CULTURE-LOISIRS**
de 20 € pour tous les lycéens



Aide de 15 €
pour l'**UNSS**



Un ordinateur gratuit
pour les bénéficiaires de l'allocation
de rentrée scolaire (ARS)
et un prix de 80 à 200 € pour les autres
en fonction des revenus

Rejoignez la FCPE pour poursuivre nos actions :
cantine, transports, locaux, non-remplacements...

Pour toute question, contactez la **FCPE 31**
FCPE 31 - 05 34 40 57 70 - contact@fcpe31.org - www.fcpe31.org